M. le Principal, le Directeur …

Le plan de formation en technologie pour cette année scolaire se décline selon deux axes.

* Un premier sous la forme de stages individuels publiés au Plan Académique de Formation.
* Un second sous la forme d’un travail collaboratif de proximité entre professeurs de Technologie d’établissements voisins.

Ce second dispositif, nouveau dans l’Académie, doit permettre un partage de pratiques en vue de mutualiser la production des activités tout en accompagnant progressivement les évolutions des équipements des laboratoires. Ces CEMTEC (Centre de Mutualisation pour la Technologie au Collège) rassemblent selon les effectifs, un certain nombre de collèges, et permettront aux professeurs de se réunir autour d’un animateur, pour traiter d’une problématique pédagogique particulière.

Afin de lancer ce dispositif au plus tôt, nous vous remercions de bien vouloir diffuser à votre (vos) professeur (s) de technologie le courrier ci-joint, le diaporama qui consigne l’organisation du dispositif, l’animation envisagée, la liste des établissements rattachés par Cemtec. Tous les professeurs qui enseignent la technologie sont concernés.

D’avance nous vous remercions de leur permettre d’y assister. Chacun des professeurs sera convoqué par la DIFOR avec frais de déplacement (invitation pour les établissements privé sous contrat). Cette année, ces rencontres auront lieu par demi-journée. (4 demi-journées) Par ailleurs il est affecté à chaque Cemtec un référent pédagogique que vous pouvez contacter si nécessaire (IA-IPR et Chargé de mission) et indiqué dans le tableau ci-joint.

Pour assurer au mieux le lancement de ce nouveau dispositif, nous vous serions reconnaissants de veiller au retour des informations demandées à chacun des professeurs de technologie au plus tard le vendredi 7 novembre.

PJ : lettre aux Professeurs de Technologie, répartition des établissements par Cemtec, diaporama- procédure d’animation des Cemtec.